

LES SABLÉS DE NOËL

Mélangez 125 g de beurre demi-sel ramolli avec 250 g de farine et un œuf battu avec 100 g de sucre et un paquet de sucre vanillé. Laissez reposer la pâte au réfrigérateur. Lorsque vous souhaitez l'utiliser, sortez-la une demi-heure avant. Farinez le plan de travail ou étalez-la sur du papier cuisson (2-3 mm) et avec des emporte-pièces formez des sablés que vous disposez sur une plaque recouverte d'un papier cuisson. Enfournez 15 min à 180 °C. Les sablés ne doivent pas brunir. Lorsqu'ils sont refroidis vous pouvez les décorer avec du sucre coloré.

Bonne préparation et dégustation avec vos enfants et petits-enfants.



RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES, UNE PAGE SE TOURNE !

Suite à la dissolution du SIRTOM d'Egletons dont nous dépendions, la compétence «gestion des déchets» est reprise par Haute Corrèze Communauté (HCC). Le service sera identique pour les 71 communes : des containers sont mis à disposition des usagers (à une distance maximale de 200 m de chaque habitation), sauf pour les endroits où le passage des camions ou l'installation de containers est impossible.

La réunion du 6 décembre, organisée conjointement avec les représentants de HCC et la mairie, a permis d'apporter des réponses aux quelques 40 personnes qui se sont déplacées pour une présentation de cette nouvelle organisation du ramassage des ordures sur notre commune.

La nouvelle organisation devrait permettre une réduction des coûts. Les usagers n'auront plus en outre l'obligation de conserver chez eux leurs ordures jusqu'au jour du ramassage. A compter du 1er janvier 2018 les containers (gris à couvercle vert) sont à disposition des usagers qui pourront y déposer le jour qui leur conviendra leurs ordures ménagères. Les containers seront vidés une fois par semaine le jeudi.

HCC fait appel au civisme des usagers pour ne déposer que des ordures ménagères et trier les autres déchets. Un deuxième point de collecte est à l'étude en plus de celui aménagé à proximité du hangar municipal. Pour les encombrants, des bennes seront disposées sur la commune plusieurs fois dans l'année selon une périodicité à définir avec HCC. Les usagers ont aussi la possibilité de se rendre aux déchetteries de HCC de leur choix : à Neuvic, Meymac, Ussel, Eygurande, La Courtine.

L'emplacement des containers et la validation du parcours ont été faits en concertation avec la mairie.

La tarification et le mode paiement vont également changer. La TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) apparaîtra sur l'impôt foncier et sera calculée en fonction de la base servant à calculer la taxe foncière. Le taux appliqué n'est pas encore déterminé, il sera fonction du coût du nouveau mode de ramassage. Ce sera aux propriétaires de se faire rembourser la TEOM qu'ils auront acquittée pour leurs locataires. Pour l'année 2018, qui est une année de transition, la TEOM sera calculée à partir de la facturation du SIRTOM d'Egletons pour l'année 2017 et répartie entre les habitants selon la base de l'impôt foncier de chacun. Le Trésor Public nous informera des modalités de calcul début 2018.

La réunion s'est terminée par un pot dans une ambiance conviviale.

Nous tenons à remercier les élus et les salariés en charge de cette mission, qui ont pris sur leur temps personnel pour répondre aux nombreuses questions techniques et financières ainsi que tous les autres participants.

La commune et HCC (tél : 05 55 95 35 38, service « pôle déchets ») sont à la disposition des habitants de notre commune pour recevoir remarques et demandes de renseignements.

I.P.N.S. : ne pas jeter sur la voie publique

LAMAZIÈRE-BASSE



Vie pratique...

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 8h30-13h00/13h30-17h00
Mardi 8h30-13h00/13h30-17h00
Mercredi 8h30-13h00
Jeudi 8h30-13h00/13h30-17h00
Vendredi 8h30-13h00/13h30-15h30
Samedi matin Maire + Adjoints :
sur rendez-vous de 10h - 11h 45

N° tél. : 05 55 95 88 79

Mail : lamazierebasse.19.mairie@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE DE LA POSTE

Mardi 9h00-12h00
Jeudi 9h00-12h00
Samedi 9h30-12h30
N° tél. : 05 55 95 83 00



Congés et formations :

La mairie : Le secrétariat de la mairie sera fermé :

- Jeudi 14 décembre après-midi ;
- Mercredi 20 décembre ;
- Du 26 décembre au 5 janvier inclus.

Une permanence sera tenue les jours ouvrables entre 10h30 et 12h30.

La Poste : Brigitte HERVIEU sera en congés du 23 décembre au 6 janvier inclus, le remplacement sera effectué par Karine PEYROT, mêmes horaires.

ENTRE VIANON et LUZÈGE

DECEMBRE 2017

Actualités municipales

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Conformément aux dispositions de l'article R.5 du code électoral et de la circulaire ministérielle du 25 juillet 2013 relative à la révision et à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires, les demandes d'inscription des électeurs doivent parvenir dans les mairies jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre.

Une permanence sera donc assurée à la mairie le samedi 30 décembre 2017 de 10h à 12h.

DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES :

Le projet d'installation de la fibre du Conseil Départemental oblige la commune à nommer et numéroter toutes les voiries communales. En effet, chaque personne qui souhaitera être raccorder à la fibre devra pouvoir indiquer le numéro de son habitation et le nom de sa rue.

Ce qui signifie, que tout bâtiment habité ou susceptible d'être habité possédant une entrée doit être numéroté.

Ce projet communal sera donc réfléchi en commission, avec la participation du Syndicat de la Diège, avant d'être présenté en Conseil Municipal.

INSTALLATION DES CONTAINERS POUR LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

Les nouveaux containers vont être disposés dans la commune entre le 11 et le 15 décembre 2017. Cependant, les agents communaux continueront le ramassage au porte à porte jusqu'à la fin de l'année. Aussi, merci de continuer à déposer vos poubelles comme vous le faisiez jusque là pour les deux semaines à venir et de n'utiliser les nouveaux conteneurs qu'à partir du 1^{er} janvier 2018.

Pour davantage d'information, vous trouverez au dos de ce bulletin le compte rendu de la réunion publique d'information du 6 décembre 2017.



LOU MAZIERAT :

Les rendez-vous « belote » auront lieu les 06 et 20 décembre 2017.

Pour commencer 2018 dans la bonne humeur, nous dégusterons la galette le 10 janvier.

L'ensemble du bureau de l'association vous souhaite, avec un peu d'avance, ses meilleurs vœux pour 2018.

PATCHWORK ET COMPAGNIE :

Compte rendu de l'assemblée générale du 21/11/2017

Patchwork et compagnie a réuni ses adhérentes pour faire le bilan de la saison 2016/2017.

-Présentation du rapport moral qui fait état des activités, créations et sorties : visite du Marché de Noël de Saint-Pierre, stand au marché de Noël de Lamazière basse. Participation à l'opération « dis moi dix mots » organisée par le Ministère de la Francophonie.

Visite du salon au « Au fil de la Vézère » à Uzerche, tombola pendant le vide grenier de Lamazière basse.

Exposition d'œuvres textiles représentant des coqs, journée de l'amitié à Vignols : enseignement de la technique du pojagi par l'artiste Maryse Allard.

- Présentation du bilan financier : cette année les recettes sont supérieures aux dépenses grâce à notre tombola et au succès remporté par nos diverses productions.

- Présentation des projets pour la saison 2017/2018 :

Participation aux stages organisés par France Patchwork et aux manifestations communales, brocante, exposition photos, réalisation de sacs, cabas, animaux divers, rideaux en pojagi.

Une séance découverte de nos activités sera proposée un samedi après-midi afin d'ouvrir notre club à de nouvelles adhérentes.

Nous remercions Madame Roselyne Lacôte, adjointe à la mairie pour sa fidélité à nos assemblées générales L'après-midi s'est terminée avec le pot de l'amitié



MUSIQU'A DEUX :

Jean-Yves et Myriam Lameyre vous informent que, depuis de nombreuses années, ils ont mis à disposition tous leurs CD à la bibliothèque municipale : vous pouvez donc les emprunter pour les écouter, aux mêmes conditions qu'un livre.

-- DISCOGRAPHIE Musiqu'à Deux

C.D « Jour de Marché » 12 titres

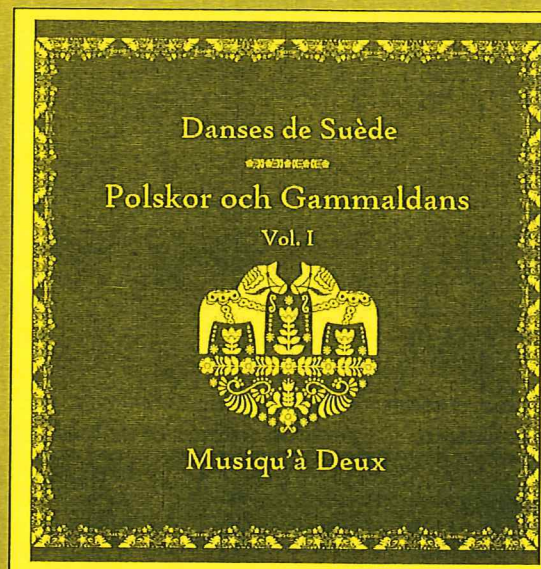
C.D « En attendant l'orage » 18 titres

C.D « A Louise » 5 titres (épuisé)

C.D Double album « 2 bals en poche pour danser du soir au matin » 2X 18 titres

C.D : « Laussine » 18 titres, sortie Mars 2016

C.D « Polskor och Gammaldans Vol. 1 » sortie 20 Novembre 2017. 22 titres (Danses de Suède)



RHAPSODE :

Suite à l'AG de l'association Rhapsode du samedi 25 novembre 2017, un repas partagé et un petit bal folk étaient organisés par Rhapsode dans la salle Adèle Davoine.

Si les danseuses et danseurs n'étaient pas très nombreux ils se sont régalés de danses traditionnelles plus diverses les unes que les autres : bourrées à 3tps et à 2tps, rondeaux de Gascogne, contredanses anglaises, scottiches, valse, polkas.

Pour d'autres personnes, un bon moment de rencontre pour discuter tout en écoutant des musiques d'ici et d'ailleurs en tous les cas, pas de celles qui passent à la télé !

Prochain rendez-vous avec la musique et la danse : 5 et 6 mai 2018 salle Adèle Davoine avec le groupe berrichon « la Chinchée » et le duo Maziérois « Musiqu'à Deux » pour la musique

Pour le stage de danse : Edith Maricot danses du Berry et autres surprises.

Concerts, bal, stage de danses : un programme qui promet encore des bons moments de partage autour de ces très beaux et précieux répertoires de musiques et de danses populaires.



NOUS AVONS RENCONTRÉ : Audrey Hennequin, 37 ans, est architecte paysagiste à Lamazière Basse où elle vit depuis plus de 30 ans. Elle vient de créer la société Courant d'Air.

Passionnée par la qualité des paysages et des espaces publics, elle souhaite rendre les lieux de vie plus agréables et conviviaux. Pour maîtriser autant la qualité esthétique des projets que leur faisabilité technique, elle a choisi de suivre le cursus universitaire HES SO de Genève, fer de lance dans ce domaine.

La maîtrise de tous les aspects d'un projet (son esthétique, la qualité d'usage, la réponse technique...), la multiplicité de ceux-ci (plaine de jeu, place d'église, aire d'autoroute, cimetière paysager, jardin d'agrément...) et la diversité des clients (domaine public comme propriétaires privés) qui la passionne.

Par ailleurs, son sens du relationnel lui permettra d'éventuellement diversifier ses activités en se tournant vers la formation et la sensibilisation à une gestion différenciée des aménagements.

Pour le moment, elle préfère exercer dans le domaine privé en se consacrant exclusivement aux parties : conseils, conceptions, analyses et expertises.

Elle espère que dans les années à venir, la société puisse être dotée d'au moins trois personnes, ce qui lui permettrait d'élargir son activité et ferait de la maîtrise d'œuvre une activité à part entière.

Vous avez un jardin ou un balcon à aménager, n'hésitez pas à faire appel à ses services.

DÉCÈS :

Monsieur Maurice TRESPEUCH décédé le 19 novembre 2017 dans sa 79^{ème} année.

Madame Nadine MIKHAILOFF décédée le 5 décembre 2017 dans sa 73^{ème} année.